

Année universitaire : 2023-2024

Composante : UFR MEDECINE

Statut de la formation : Actualisation

Formation

Intitulé de la formation : **PRISE EN CHARGE DES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES VERS LA BIEN-ÊTRE**

Type de formation : Diplôme inter universitaire (DIU)

Date du Conseil d'UFR :

Date de passage en CSPM :

Date de passage en CFVU :

Etablissements partenaires : Université Paris René Descartes

Responsable pédagogique : **Pr. Pascale HOFFMANN**

Régime : Formation initiale; Formation continue

Modalités : Présentiel et distanciel

Effectifs réels de l'année en cours et prévisionnels pour l'année à venir

	Effectifs réels de l'année en cours	Effectifs prévisionnels pour l'année à venir
Formation initiale		
Formation continue		45
Contrat d'apprentissage		
Contrat de professionnalisation		
Reprise d'études non financée		

Préciser le niveau de la formation (niveau de sortie) : Niveau VI (Licence, Licence Pro, Maîtrise, Master 1)

Le niveau de la formation garantit un niveau de qualification professionnelle et non un niveau académique

Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP)

Je vais déposer une demande au RNCP :

Renouvellement ou premier dépôt :

Date dépôt RNCP :

Numéro de fiche RNCP :

I. Dispositions générales

Article 1 : Définition et objectifs de la formation

Connaître les différents types de maltraitances :

Identifier les conséquences sur la santé globale des maltraitances

Aborder les maltraitances lors de l'anamnèse

Dépister les situations à risque et pressentir les maltraitances qui ne se disent pas

Savoir orienter et connaître les prises en charge : physique, psychique, juridique et sociale

Travailler en interdisciplinarité

Orienter et construire un parcours de soin centré sur la patiente

Article 2 : Conditions d'accès

2.1 Recevabilité des candidatures

Avoir déjà été confronté au cours de sa pratique professionnelle à une situation de maltraitance

2.2 Conditions d'admission

Médecins généralistes, gynécologues-obstétriciens, gynécologues médicaux, sages-femmes, kinésithérapeutes spécialisés en pelvipérinéologie, anesthésistes, échographistes, pédiatres, autres professionnels soignants sur étude de dossier.

II. Organisation des enseignements et des modalités d'examen

Article 3 : Organisation des enseignements

Période de la formation : Déc à juin

Durée de la formation : 1 an

Formation semestrialisée : non

Volume horaire de la formation : 108h

- 59 h de formation en présentiel

- 14 h d'examen présentiel

- 35 h de formation à distance

- 2 séminaires de 5 jours de cours et 1 séminaire obligatoire de 2 jours d'examen

Nombre d'ECTS: non

Les ECTS ne présentent pas les garanties de reconnaissance qui s'attachent aux crédits acquis dans le cadre d'un diplôme national.

Article 4 : Composition des enseignements et modalités d'évaluation

*(Se reporter au **Tableau de Modalités de Contrôle des Connaissances** de la formation)*

Voir le tableau MCC :

Remarques et précisions éventuelles relatives aux MCC :

Si la formation ne possède **pas de tableau MCC**, détailler ci-dessous les enseignements dispensés et leurs modalités d'évaluation :

Module 1 : Contexte contemporain des maltraitances faites aux femmes, chiffres et cadre juridique

Module 2 : Toutes les formes des maltraitances envers les femmes : physiques, verbales, psychologiques, sexuelles

Module 3 : Réflexion éthique sur les soins : le consentement aux soins, les violences du soin

Module 4 :

- Mécanismes et conséquences des violences,
- Maltraitances et interculturelité : le point de vue d'un humaniste

Module 5 : Outils de dépistage et repérage systématique

Module 6 : Outils d'entretiens

- L'entretien prénatal précoce et l'entretien motivationnel
- La posture professionnelle, capacité d'écoute et empathie

Module 7 Outils de prise en charge

- Mesures médico-légales de protection
- Prise en charge aux urgences, EMDR, prise en charge centrée sur la patiente
- Retours d'expériences, bonnes pratiques et accompagnements des échecs

Module 8 : Analyse de la pratique – évaluation

Récit de situation complexe authentique et mise en place d'un réseau inter-professionnel

Si la formation comporte des **enseignements mutualisés** avec d'autres formations accréditées ou non accréditées, merci de préciser, les enseignements concernés :

Le stage

Stage/immersion pratique en milieu professionnel :

Durée du stage :

Période du stage :

Modalité de stage :

Tout stage fait l'objet d'une convention. En fonction de la durée, du lieu de stage et de la nature de l'établissement, il donne éventuellement lieu à gratification par application des dispositions légales et réglementaires en cours.

Le(s) mémoire, rapport, projet tuteuré

Mémoire :

Rapport de stage :

Projets tuteurés :

Modalités d'examen

Assiduité aux enseignements : obligatoire

Absences aux examens :

Contrôle continu : Les notes argumentées sur les documents proposés en e-Learning

Examen final (écrit, oral) : soutenance du RSCA (récit de situation complexe authentique)

III. Résultats

Article 5 : Jury

Périodes de réunion des jurys :

Article 6 : Conditions de validation de la formation

Pour valider le diplôme le-la candidat-e devra avoir obtenu :

1/ Une note supérieure à 10/20 à la soutenance orale de son travail - RSCA

2/ Avoir été présent-e à tous les cours présentiels.

3/ Une moyenne de 10/20 sur le travail noté et réalisé sur l'elearning

Ex : notes argumentées écrites

Article 7 : Redoublement

IV. Frais de scolarité

Article 8 : Frais de scolarité

Tarifs Formation initiale : 1210€ (+ droits inter U)

Tarifs en Contrat d'apprentissage :

Tarifs Formation continue : 1710€

Tarifs en Contrat de professionnalisation :

Tarifs en Reprise d'études non financée :

Exonération :

V. Dispositions diverses

Article 9 : Dispositions spécifiques à la formation

Une pédagogie renforcée par l'utilisation d'une plate forme (documents et enregistrements)

Des modalités d'évaluation souples en lien avec la pratique : QCM, récit de résolution d'une situation complexe tirée de la pratique et intégrant la mise en place de liens interprofessionnels.